

Bernard GENESTE

Avocat spécialisé en taxes pharmaceutiques



Domaines d'expertise :

- contentieux administratif,
- droit européen,
- droit de la concurrence,
- réglementation de l'industrie des produits de santé

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Depuis 2022 : Avocat à titre individuel au barreau de Paris

2019-2022 : Avocat, Cabinet GENESTE & DEVULDER - Associé

2002 –2019 : Avocat, Cabinet CMS Francis Lefebvre - Associé

1996-2002 : Avocat, Cabinet LANDWELL– Associé

1981-1996 : Conseiller de Tribunal administratif :

- Tribunal administratif de Versailles, rapporteur puis rapporteur public (1981-1987)
- Conseil de la concurrence, détachement comme rapporteur (1986-1990)
- Cour administrative d'appel de Paris, chambre fiscale, rapporteur (1990-1991)
- Référendaire au Tribunal de l'Union européenne, détachement (1991-1995)
- Directeur des affaires juridiques – Région Ile-de-France – détachement (1995-1996)

1979-1980 : Attaché d'administration centrale – Direction générale des collectivités locales

1977-1978 : Attaché contractuel départemental, chargé des affaires économiques – Préfecture du Territoire de Belfort

Certificat de spécialisation en droit de l'Union européenne et droit international